



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 18 juin 2020

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **mairie de Soudeilles**, le **26 juin 2020, à 20h30** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - Comptes de gestion 2019
- 02 - Commission communale des impôts
- 03 - FDEE 19

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maire, M. Jean-François LAFON



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 26 juin 2020

L'an **deux mil vingt, le vingt six juin**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, Mlle Amélie BATTEJAT, Mme Mireille HOWSON, Mme Yvonne MAGNE, M. Thomas MIGNAUT, M. Samuel HEIJBOER, Mme Carine TALEB, M. Jean CHAZAL, Mme Marie-Christine DELZOR.

Étaient absents excusés : M. Benoit MAZE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Benoit MAZE en faveur de M. Jean-François LAFON.

Secrétaire : M. Thomas MIGNAUT.

DÉLIBÉRATION N° MA-DC-2020-013 : Comptes de gestion 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les comptes de gestion de l'année 2019 de la Commune et du Service de l'Eau

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DC-2020-014 : Commission communale des impôts

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite au renouvellement des conseillers municipaux de 2020, il convient de renommer une commission communale des impôts directs.

Le Conseil Municipal doit proposer une liste de 24 personnes au Centre Impôts afin ces services puisse désigner une commission de 12 personnes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes /

- commissaires titulaires : TALEB Carine, MIGNAUT Thomas, BATTEJAT Amélie, ROUCHES Gilles, LLAURO Gilles, VISSANGE Laurent, DOMINGO André, CEYRAT Daniel, VERGNE Odile, FOURET Jérôme, RIVIERE Jean-François, MAZE Benoit
- commissaires suppléants : HOWSON Mireille, CHAZAL Jean, DELZOR Marie-Christine, MAGNE Yvonne, HEIJBOER Samuel, PROVOT Jean Marc, BOURREAU Emmanuel, COMBASTET Henri, BOURNAS Jacques, CHEZALVIEL Valérie, VEBRET Aurélie, GAILLAT Bernard.

11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DC-2020-015 : FDEE 19

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) a décidé de demander à la commune une participation de 1 978,76€ au titre de l'année 2020.

En application de l'article L.5212.20 du Code Général des collectivités territoriales, la mise en recouvrement de cette contribution ne peut être poursuivie que si le conseil municipal, obligatoirement consulté, ne s'y est pas opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part.

En conséquence le Conseil Municipal est invité à délibérer afin :

- d'accepter la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la contribution fixée par la FDEE 19 (participation fiscalisée).
- ou d'opter pour l'inscription au budget de cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte de verser une participation de 1 978,76€ au titre de l'année 2020.
- opte pour la mise en recouvrement, par les services fiscaux, auprès des administrés, de cette contribution fixée par la FDEE19 (participation fiscalisée).

.
11 VOTANTS
11 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Récapitulatif des délibérations prises :

MA_DC_2020_013 : Comptes de gestion 2019
MA_DC_2020_014 : Commission communale des impôts
MA_DC_2020_015 : FDEE 19

